Document généré le 14 juil. 2025 17:04

Continuité

CONTINUITÉ

Nouvelles

Numéro 42, hiver 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/18540ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(1989). Nouvelles. *Continuité*, (42), 6–9.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ENFIN PROTÉGÉES

Le Parlement a adopté, le 22 septembre 1988, le projet de loi C-205 visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales. C'est une victoire pour les Canadiens qui ont vu des centaines de gares disparaître depuis dix ans. La lutte engagée par la FCPP pour la protection des gares a commencé en 1982 alors que le Canadien Pacifique démolissait illégalement la gare West Toronto. Dans de nombreuses régions du Canada, des organismes voués à la protection du patrimoine, des sociétés historiques et des citoyens se sont regroupés pour demander que pareille démolition ne puisse se répéter. Hélas, depuis ce moment, et jusqu'à ce que la loi soit en vigueur (probablement au début de 1989), des centaines d'autres gares auront disparu.

L'objectif de la nouvelle loi est de mettre à la disposition des citoyens intéressés des mécanismes efficaces leur permettant d'exprimer leur opposition à la modification, à l'enlèvement ou à la démolition des gares ferroviaires présentant une valeur historique et culturelle, ainsi qu'à assurer la conservation de ces gares dans l'intérêt public. La loi se veut efficace et prévoit des amendes pouvant atteindre un million de dollars. Pour la Corporation des gares des Laurentides, qui cherche à protéger treize gares de la région, cette nouvelle mesure sera une aide des plus précieuses.

(photo: la gare de Prévost, dans les Laurentides. M. Brodeur)
Constance Johnson, directeur des relations publiques à la FCPP.

LA FCPP À CHARLOTTETOWN

Reconnaissant que le moment était venu d'apporter des changements fondamentaux à la façon dont nos villes sont planifiées et aménagées, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a donné le thème de *Gérer nos villes, une nouvelle collaboration* à sa 15e conférence annuelle tenue à Charlottetown. Environ 175 personnes venues de tous les coins du Canada ont pris part à cette conférence. Plusieurs délégués, arrivés à Charlottetown quelques jours à l'avance, ont eu l'occasion de visiter l'île. Une journée entière a été consacrée à l'examen de la situation du patrimoine dans chacune des provinces du Canada.

Les conférenciers ont fait valoir les différents aspects de la participation et de la négociation dans le processus de la planification urbaine. M. François Marchand, échevin à la ville de Québec, donnait le point de vue des élus et M. Ken Greenberg, architecte et urbaniste, exprimait celui des urbanistes; M. Ronald Soskolne, vice-président du *Planning and Development* chez Olympia and York Developments Ltd. faisait valoir la position des promoteurs; M. Marc Denhez, avocat bien connu des défenseurs du patrimoine, invitait les groupes de citoyens qu'il représentait à être présents à toutes les étapes de la planification et à participer au processus de façon active. Le réaménagement du complexe commercial Founders Square à Halifax et celui du centre commercial de Charlottetown ont fourni des exemples de collaboration fort intéressants. Les participants ont applaudi chaleureusement le conférencier invité au déjeuner, le ministre de l'Environnement, l'honorable Tom McMillan, qui incitait les membres de la FCPP à aller encore plus loin dans leurs revendications.

L'assemblée générale annuelle a permis aux membres d'élire leurs nouveaux gouverneurs et de faire des recommandations. M. Jacques Dalibard, directeur général de la FCPP, a présenté les succès obtenus au cours de l'année et annoncé les nouveaux projets concernant le tourisme régional en Ontario, ainsi que la mise sur pied du Centre canadien pour la qualité des lieux habités. Mme Gabrielle Léger, M. Joe Ghiz, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, et de nombreux autres dignitaires ont assisté au dîner de gala qui clôturait la conférence. À cette occasion, le président sortant, M. J.P.S. Mackenzie, a fait ses adieux aux membres et le vice-président, M. Michel Lessard de Montréal, a remercié les délégués. M. Lessard a, depuis, été élu président de la Fondation. C.J.

DES FEMMES DE MÉRITE

Les deux plus hautes distinctions canadiennes dans le domaine de la protection du patrimoine ont été décernées le 10 septembre dernier à Mme Phyllis Lambert de Montréal et à Mme Catherine Hennessey de Charlottetown.

Mme Lambert a reçu la médaille Gabrielle-Léger pour sa remarquable contribution à la protection de l'architecture au Canada. Fondatrice et première présidente d'Héritage Montréal, elle ne cesse, depuis plus de vingt ans, de faire valoir l'importance de respecter l'environnement bâti. Elle a fondé en 1979 le Centre Canadien d'Architecture à Montréal.

La médaille des lieutenants-gouverneurs décernée à Mme Hennessey souligne son travail énergique pour conserver et promouvoir le patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard. Reconnue dans sa province – et même au-delà – pour son attachement à l'histoire de l'île, Mme Hennessey vient aussi de recevoir un doctorat honorifique de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. (photo: Mme Phyllis Lambert, à gauche, et Mme Gabrielle Léger. FCPP.) C.J.

UN APPUI AUX RÉGIONS

Le Conseil des monuments et sites du Québec a formé un groupe de travail, le Comité Montréal – Ouest du Québec, qui a pour mandat de rejoindre les personnes et les groupes oeuvrant à la conservation du patrimoine dans ces régions. Le comité leur offre une participation aux activités du CMSQ, une assistance technique (aide-conseil pour le développement de l'organisation), un appui dans les dossiers et les prises de position et, en outre, la possibilité de mieux faire connaître leur travail au moyen d'une chronique régionale dans le magazine *Continuité*.

Cinq personnes travaillent activement à ce nouveau comité à partir de Montréal: M. Jacques Lecours, Mme Isabelle Dumas, MM. Richard Adam, Jacques Laberge et Joshua Wolfe. Pour recevoir des informations sur le comité, veuillez communiquer avec le CMSQ, à Québec, au numéro (418) 694-0812 ou avec M. Jacques Lecours, à Montréal, au (514) 289-5130. Le comité servira à accroître la représentativité du CMSQ en tant qu'organisme national. Ainsi, en 1990, l'assemblée générale du CMSQ aura lieu dans la région ouest du Québec.

France Gagnon Pratte, présidente du CMSQ.

NOMINATIONS AU CMSQ

Lors de la réunion de son conseil d'administration, le 6 septembre dernier, le Conseil des monuments et sites du Québec a procédé à la nomination du comité exécutif: Mme France Gagnon Pratte demeure à la présidence; M. Paul Montmigny devient vice-président; les fonctions de trésorier et de secrétaire ont été confiées respectivement à MM. Marc-André Bluteau et Jean-Pierre Landry; les conseillers sont MM. Jacques Laberge, Christian Denis, Joshua Wolfe – en alternance avec M. Dinu Bumbaru – représentant Héritage Montréal. Les membres du comité d'honneur, du comité consultatif et les représentants régionaux ont été confirmés dans leurs fonctions. L.M.

LE RALLYE DU CMSQ: UN AUTRE SUCCÈS

Depuis quand peut-on lire l'heure au sommet du bureau de poste de la rue Buade? Outre les nombreux pigeons, combien de personnages logent dans les niches de la façade de l'église Saint-Jean-Baptiste? Voilà un petit aperçu des questions auxquelles ont répondu les participants au rallye du Vieux-Québec qui s'est déroulé le 18 septembre dernier. Grâce à la précieuse collaboration des Voltigeurs de Québec, le manège militaire de la Grande Allée constituait cette année le lieu de ralliement.

Malgré un temps pluvieux, quelques centaines de personnes ont participé avec enthousiasme à cette activité de découverte, organisée par le Conseil des monuments et sites du Québec. Plus de 90 prix, offerts gracieusement par les commanditaires, ont été remis aux participants. Le premier prix, deux billets d'avion Montréal-Paris, a été attribué à Mme Sonia Dionne, qui a obtenu un pointage parfait dans le plus court laps de temps. Pour la première fois, on a accordé des prix de participation, à la suggestion des participants des rallyes précédents. Soulignons la contribution exceptionnelle du journal *Le Soleil* à la promotion de l'événement. Le CMSQ souhaite que cette forme d'initiation au patrimoine bâti, à l'architecture et à l'histoire prenne de l'ampleur et se multiplie dans toutes les régions du Québec. Déjà cette année, des représentants de Lanaudière étaient présents dans l'espoir de créer dans leur région une activité du même genre. (photo: Mme Sonia Dionne et l'un des invités d'honneur, M. Jean-Paul L'Allier. B. Ostiguy)

Louise Mercier, coordonnatrice du CMSQ.

THE JOURNAL OF CANADIAN ART HISTORY

ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN

STUDIES IN CANADIAN ART, ARCHITECTURE AND THE DECORATIVE ARTS
ÉTUDES EN ARTS, ARCHITECTURE ET ARTS DÉCORATIFS CANADIENS

Concordia University / Université Concordia
1395 ouest, boul. Dorchester VA-422
Montreal, Quebec, Canada
H3G 2M5

$14 CAN. per year / annuel ($16 U.S. outside Canada / étranger)
$8 CAN. per single copy / le numéro ($10 U.S. outside Canada / étranger)
Published twice yearly since 1974
Publiées deux fois l'an depuis 1974

VISITE À LA GROSSE ÎLE

Des membres du Conseil des monuments et sites du Québec ont participé le 28 août dernier à une visite de la Grosse Île, un ancien poste de quarantaine pour des milliers d'immigrants. L'accueil chaleureux du ministère de l'Agriculture du Canada, gestionnaire de l'île, et la qualité des informations fournies par Mme Nathalie Bernard, qui agit comme guide pour la Corporation de la mise en valeur de Grosse Île, ont permis aux visiteurs de saisir tout l'intérêt de ce site.

Une atmosphère bien étrange baigne cette île du Saint-Laurent située en face de Montmagny et de Berthier-sur-Mer; la souffrance humaine et l'espoir d'une vie nouvelle pour des milliers d'immigrants y sont encore perceptibles. La végétation intacte et les bâtiments de différentes époques, relativement bien conservés, en font un site des plus impressionnants.

Le Service canadien des parcs, qui aura à relever le défi de l'interprétation et de la mise en valeur de l'île au cours des prochaines années, devra agir avec doigté afin de lui garder tout son caractère. Dès la première visite, on y décèle des thèmes fabuleux d'interprétation, comme l'évolution de la médecine au Québec ou les incidences de l'immigration sur le développement du pays. Grâce à l'action concertée du gouvernement canadien et des ressources locales, l'avenir de ce site s'annonce des plus prometteurs. (photo: Environnement Canada-Parcs) L.M.

À VOIR

CECIL BEATON

Rétrospective du célèbre photographe britannique, Cecil Beaton, 1904-1980.

10 novembre 1988
au 15 janvier 1989

Exposition présentée conjointement avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

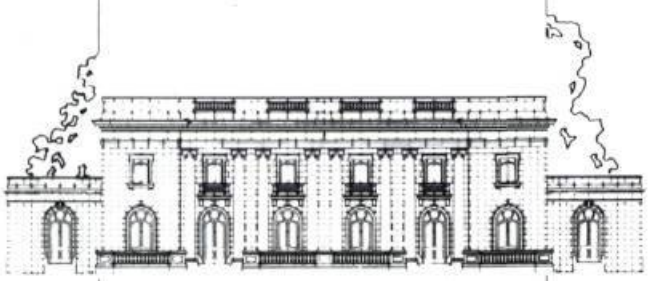

CHÂTEAU DUFRESNE
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL

Mercredi à dimanche de 11h à 17h

Entrée par le boulevard Pie IX ou 2929, avenue Jeanne d'Arc (514) 259-2575

LE CINÉMA ET LES CANTONS DE L'EST

Les monuments des Cantons de l'Est sont de plus en plus recherchés par les producteurs de cinéma. Après l'Opéra de Rock Island, où ont été tournées plusieurs scènes du film *Les Portes tournantes*, de Francis Mankiewicz, c'était au tour du Musée Beaulne (Château Norton), à Coaticook, de servir de décor à un autre film d'époque. Le réalisateur Arthur Lamothe y tournait en septembre dernier *Ernest Livernois, photographe* dans un cadre ancien qui rappelle celui où vivait le célèbre photographe de Québec à la toute fin du XIX[e] siècle.

Toujours dans le champ de la diffusion du patrimoine estrien, c'est à Lennoxville, dans la splendide maison Uplands, qu'avait lieu, le 29 août 1988, le lancement de «Cinéma et patrimoine», le numéro d'automne de *Continuité*. Le chaleureux accueil de la Société d'histoire et de musée de Lennoxville-Ascot et de sa directrice, Mme Muriel Brand, de la Chambre de commerce et de la Ville de Lennoxville a fait de cet événement un moment privilégié de rencontre pour les invités et les divers intervenants du domaine du patrimoine. À toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du lancement, l'équipe du magazine adresse ses sincères remerciements. P.T.

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Au cours de la surveillance archéologique effectuée sur le site de l'église Saint-François (île d'Orléans), incendiée en juin dernier, on a mis au jour, sur une paroi ancienne, une inscription d'un grand intérêt: «*David Chapman August 26th 1759 belonging to his Majesty's Neptune*». Cette découverte confirme qu'en 1759 un navire anglais, le Neptune, était ancré en face de Saint-François. Durant l'été 1759, les Anglais s'étaient installés à Sainte-Pétronille pour surveiller Québec, et à Saint-François d'où ils pouvaient voir venir les navires ennemis. L'église Saint-François a servi d'hôpital pour les soldats du régiment de Wolfe.

L'inscription dans le crépi d'origine étant très fragile, des mesures ont été prises pour la protéger des méfaits de l'hiver. Au printemps, les professionnels du Centre de conservation du Québec entreprendront la stabilisation et la consolidation du crépi afin de conserver *in situ* l'inscription historique.

Katherine Tremblay, consultante en archéologie pour le ministère des Affaires culturelles.

«GASPÉ, VILLE HISTORIQUE»

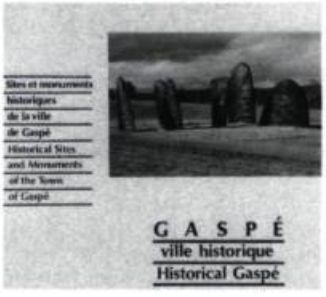

La Ville de Gaspé, avec l'appui financier du Service canadien des parcs et l'Association touristique de la Gaspésie, vient de faire paraître une magnifique brochure mettant en valeur les sites et monuments historiques de son territoire. Préparée par Mme Monique Bourget et M. Jean-Marie Fallu, du Musée de la Gaspésie, en collaboration avec Gasp'Art, cette brochure regroupe plus de 14 sites et monuments illustrés par de nombreuses photographies. Elle contient des textes bilingues décrivant l'intérêt historique de chaque site et monument ainsi qu'une carte pour les localiser. On peut se procurer la brochure *Gaspé, ville historique* (2$ plus 0,75$ de frais postaux) au Musée de la Gaspésie, C.P. 680, Gaspé, Qc, G0R 1C0 (418) 368-5710. A.B.

UNE PREMIÈRE

Afin de bien informer la population sur les différents types de pavage pouvant être utilisés à la place Royale, la Ville de Québec a fait poser huit échantillons de pavés devant l'église Notre-Dames-des-Victoires. Après examen des lieux, des composantes architecturales et des aspects visuels de la place, on a opté pour un pavage ancien d'un gris uniforme. Le comité consultatif sur le Vieux-Québec, à sa dernière séance, choisissait le même revêtement. La place Royale aura donc peut-être au printemps un tout nouvel aspect. F.G.P.

COLLOQUE SUR LA CONSERVATION DES INTÉRIEURS

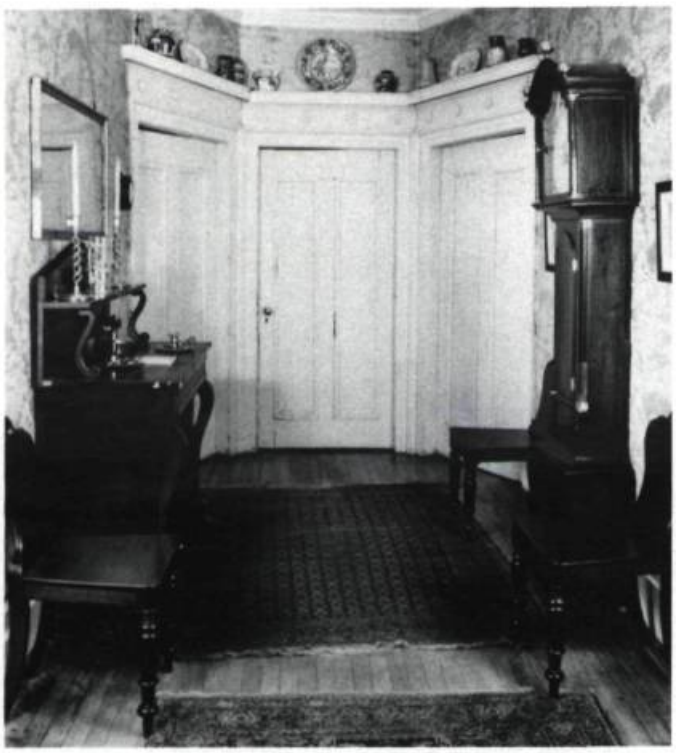

Un colloque sur la conservation des intérieurs, organisé par le Conseil des monuments et sites du Québec et l'École d'architecture de l'Université Laval, s'est tenu le 29 octobre 1988 à Québec. Une centaine de participants se sont réunis dans les nouveaux locaux de l'École d'architecture au Vieux Séminaire. Le colloque incluait une visite des lieux commentée par M. Michel Gallienne, architecte de la firme B.B.G.L., responsable du projet d'aménagement.

Parmi les conférenciers invités, mentionnons M. Luc Noppen, professeur d'histoire de l'art; MM. George Leahy, Denis St-Louis, Charles Dorval et Marc Bouchard, architectes reconnus pour leurs réalisations à Québec; M. Michel Bonnette de la Division du Vieux-Québec; M. Dinu Bumbaru de la Fondation Héritage Montréal; M. Yvan Fortier du Service canadien des parcs et M. Michel Dufresne du ministère des Affaires culturelles.

Les participants ont souligné le fait qu'à Québec, contrairement à la plupart des grandes villes nord-américaines, le public n'a pas accès aux intérieurs des maisons historiques. «*Québec,* expliquait M. Luc Noppen, *ne montre que ses façades. Pourquoi ne pas créer un circuit qui témoignerait de notre façon de vivre, de décorer et d'habiter nos maisons?*» La journée s'est terminée par la visite de la maison Henry (voir *Continuité,* n° 32/33, p. 57-59.), un cottage orné de 1850, au décor intact, qui pourrait constituer un jalon dans ce circuit d'intérieurs à visiter.

Le colloque a permis de constater à quel point la conservation des intérieurs suscite de l'intérêt. M. Denys Marchand, en clôturant la séance, a d'ailleurs annoncé qu'une nouvelle rencontre aura lieu le printemps prochain afin de définir les éléments essentiels d'une politique de mise en valeur des intérieurs. (photo: le hall de la maison Henry, B. Ostiguy) F.G.P.

CRÉER DANS LE CRÉÉ

Après deux ans de tournée en Europe, l'exposition *Créer dans le créé: l'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens* est au Québec depuis le 13 octobre dernier. Présentée pendant trois semaines à Québec au Centre d'interprétation de la vie urbaine, l'exposition est maintenant à Montréal jusqu'au 18 décembre, au Centre de design de l'Université du Québec à Montréal (200, rue Sherbrooke Ouest). Réalisée par la section française du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et le Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou, *Créer dans le créé* réunit une vingtaine de projets illustrant le travail des architectes à qui l'on confie aujourd'hui l'aménagement intérieur de bâtiments anciens tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Pour souligner le passage de cette grande exposition, le Conseil des monuments et sites du Québec a préparé, avec la collaboration du magazine *Continuité,* un volet d'exposition qui présente quelques cas d'architecture contemporaine dans des bâtiments anciens de Québec. À Montréal, on propose une rétrospective des prix *Orange* et *Citron* décernés depuis 1982 par Sauvons Montréal qui, d'ailleurs, fête ses quinze ans cette année. La venue au Québec de *Créer dans le créé* a été rendue possible grâce au support financier du Conseil des monuments et sites du Québec, du Centre d'interprétation de la vie urbaine de Québec, du ministère des Affaires culturelles et de la Fondation de l'UQAM. (photo: l'exposition à Québec. R. Belleau) P.T.

SITE ARCHÉOLOGIQUE OUVERT À TOUS

Le Service des loisirs et des parcs de la Ville de Québec et la Division du Vieux-Québec ont rendu le site archéologique du premier palais de l'intendant accessible à tous. Le chantier-école de l'Université Laval a mis au jour, au pied de la côte du Palais, des vestiges qui fournissent de précieux renseignements sur l'histoire de Québec et tout particulièrement sur les différentes périodes d'occupation du secteur de 1669 à nos jours. La visite du site archéologique ne manquera pas d'intéresser les amateurs d'histoire et de patrimoine. Il est ouvert de 12 h 30 à 17 h, du mardi au dimanche. A.B.

«52 FAMILLES SUR LE PAVÉ»

Le Musée du Séminaire de Québec lançait le 18 octobre dernier une campagne de levée de fonds dans le but de sauver sa collection ornithologique, l'une des plus anciennes au Québec. Les 2 568 oiseaux (52 familles) de la collection ont été sérieusement endommagés lors de l'incendie qui a ravagé le 30 août dernier l'un des édifices du Séminaire. L'objectif de cette campagne, dont le slogan est «52 familles sur le pavé», a été fixé à 150 000$. Entreprises et particuliers pourront acheter symboliquement un oiseau pour permettre sa remise en état. Les prix s'échelonnent de 5$ à 50$ selon la taille des spécimens. Les spécimens exceptionnels sont offerts à des prix variant entre 100$ et 3 000$. On peut faire parvenir ses dons au Musée du Séminaire de Québec, 9, rue de l'Université, C.P. 460, Haute-Ville, Québec, G1R 4R7. Pour de plus amples renseignements sur les modalités d'«achat symbolique», on peut joindre Mme Élène Porter au numéro (418) 692-2843. (photo: une partie de la collection avant l'incendie. E. Rainville) A.B.